

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 14 juin 2011

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 14 juin 2011, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Laflamme, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BLANCHET, Yvon	Commissaire
BOLDUC, Danielle	Commissaire
DOMPIERRE, Christiane	Commissaire
FORTIN, Marie-Josée	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
L. PARENT, Huguette	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
VILLENEUVE, Lyne	Commissaire
PELLETIER, Serge	Directeur général
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PARENT, Jean-François	Secrétaire général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Monsieur Jean-Marc Laflamme, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-10/11-104

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2011.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2011.
6. Correspondance et dépôt de documents.
7. Octroi d'un contrat – aménagement de la cour d'école – école Beausoleil.
8. Prolongation des contrats de transport des élèves par berline.
9. Autorisation de signature - Entente portant sur les conditions d'utilisation mutuelle de matériels, locaux, terrains, jeux, entre la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Municipalité de Lac-Beauport.
10. Acquisition d'équipements de télécommunication.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

11. Approbation du compte de dépenses du président.
12. Bilan des frais de déplacement et de représentation du directeur général pour 2010-2011.
13. Approbation du compte de dépenses du président.
14. Communication du président.
15. Communication de la Direction générale.
16. Questions et commentaires des commissaires.
17. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2011

CE-10/11-105

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2011 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par madame Anne Giroux et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2011 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2011

Le secrétaire général, monsieur Jean-François Parent, dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 17 mai 2011. Madame Paule Pouliot fait le suivi aux demandes des commissaires.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il n'y a aucune correspondance.

7. OCTROI D'UN CONTRAT – AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE – ÉCOLE BEAUSOLEIL

CE-10/11-106

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour l'aménagement de la cour d'école à l'école Beausoleil;

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'architectes-paysagistes Plania inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concerné;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Reboisement les Cent Frontières inc. 114 679 \$ (avant taxes);

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes-paysagistes Plania inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 14 juin 2011;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette L. Parent et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux d'aménagement de la cour d'école à l'école Beausoleil :

Reboisement les Cent Frontières inc. 114 679 \$ (avant taxes);

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PROLONGATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES PAR BERLINE

CE-10/11-107

CONSIDÉRANT les besoins de transport par berline des élèves de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que chacun des transporteurs actuels a signifié son intérêt à renouveler l'entente avec la Commission scolaire selon le tarif de base prévu au contrat ainsi que l'ajustement consenti pour la hausse du coût du carburant ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 14 juin 2011 ;

IL EST PROPOSÉ par madame Danielle Bolduc et résolu :

- que les contrats de transport des élèves par berline avec les transporteurs actuels soient prolongés pour deux années supplémentaires, soit 2011-2012 et 2012-2013, selon les conditions prévues aux contrats 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ;
- que le président et la directrice générale adjointe aux affaires administratives soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CE-10/11-108 9. **AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE PORTANT SUR LES
CONDITIONS D'UTILISATION MUTUELLE DE MATÉRIELS,
LOCAUX, TERRAINS, JEUX, ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ET LA MUNICIPALITÉ DE LAC-
BEAUPORT**

CONSIDÉRANT la politique relative aux ententes avec les partenaires du monde municipal adoptée le 12 septembre 2006 (CC-06/07-013) ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Municipalité de Lac-Beauport jugent opportun de conclure une entente afin d'établir les conditions de mise en commun de leurs équipements, locaux et autres biens dans l'exercice de leur mission respective au sein de la collectivité de Lac-Beauport ;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Municipalité de Lac-Beauport;

CONSIDÉRANT la résolution # 2011-02-36, du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Beauport, laquelle a pour objet l'acceptation de l'entente proposée par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvon Blanchet et résolu :

- d'entériner l'entente portant sur les conditions d'utilisation mutuelle de matériels, locaux, terrains, jeux, etc. entre la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Municipalité de Lac-Beauport;
- d'autoriser le président et la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-10/11-109 10. **ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION
(ÉQUIPEMENTS SANS FIL)**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public à cet égard;

CONSIDÉRANT le budget disponible ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT l'analyse des propositions effectuée par la direction des services des technologies de l'information, de la recherche et du développement ;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Compugen : 200 714 \$ (avant taxes)

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des services des technologies de l'information, de la recherche et du développement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 14 juin 2011;

IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Villeneuve et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'acquisition d'équipements de télécommunication (équipements sans fil et accessoires) :

Compugen : 200 714 \$ (avant taxes)

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

CE-10/11-110

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-029 adoptée par le conseil des commissaires le 9 novembre 1999 ;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette L. Parent et résolu d'autoriser le compte de frais de déplacement, de séjour, de repas et de représentation de monsieur Jean-Marc Laflamme, président, pour un montant de 280,29 \$ pour la période du 24 février 2011 au 10 juin 2011, le tout sujet à vérification par les Services des ressources financières et matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. BILAN DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR 2010-2011.

Le bilan des frais de déplacement et de représentation du directeur général pour 2010-2011 est déposé. Ce bilan s'élève à 2 755,73 \$. Il est à noter que le budget qui était prévu à cet effet pour l'année 2010-2011 pour les frais de déplacement et de représentation se chiffrait à 7 500,00 \$.

13. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président ne fait aucune communication.

14. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'y a aucune communication.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Madame Bolduc s'informe du souper des retraités. Les membres du comité exécutif formulent leurs commentaires à cet égard.

Madame Parent souligne sa déception relativement à l'absence des commissaires-parents pour les deux assemblées de consultation tenues dans les écoles du Parc et Beausoleil, les 6 et 8 juin dernier.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Jean-Marc Laflamme

Jean-François Parent

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : Réaménagement de la cour – école Beausoleil
OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 13 juin 2011 – 14 h 00
PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre

APPEL D'OFFRES 11-045
 SUR INVITATION
 PUBLIC

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	ABSENCE COLLUSION	ATTESTATION MRQ	CONFORMITÉ SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)
<i>Reboisement les Cent Frontières inc.</i>	X	X	X	X	X	X	114 679,00 \$
<i>Entreprises Paradis Paysagistes inc.</i>	X	X	X	X	X	X	129 154,00 \$
<i>Maxi Paysages inc.</i>							133 160,75 \$
<i>Les Entreprises Coulombe et Guérard inc.</i>	X	X	X	X	X	X	123 274,80 \$
<i>Spandem inc.</i>							173 073,91 \$

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**



**Grille comparative des soumissions - équipements de
télécommunication (équipements sans fil et accessoires)**

Soumissions reçues	Montant total
Compugen	\$ 200 714,00
Telus	\$ 206 946,84
Bell	\$ 207 989,51
ProContact	\$ 213 753,00
Métafore	\$ 237 686,56

* les montants ci-dessus n'incluent pas les taxes